



OBJECTIFS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE 2015-2016

À :	Comité des ressources humaines et de la gouvernance
RÉUNION :	Les 13 et 14 mai 2015
DÉCISION RECHERCHÉE :	Approbation des objectifs du président-directeur général pour l'exercice 2015-2016
PROCHAINES ÉTAPES :	Soumettre au Bureau du Conseil privé une recommandation officielle et publier les objectifs 2015-2016.
DATE :	Le 1 ^{er} mai 2015



RÉSOLUTION

- Que le Comité des ressources humaines et de la gouvernance recommande au Conseil d'administration que les objectifs 2015-2016 d'Hubert T. Lacroix soient approuvés.



ENTENTE ET ÉVALUATION DE RENDEMENT

CYCLE DE RENDEMENT:	DE : 1 ^{er} avril 2015	A : 31 mars 2016
----------------------------	--	-------------------------

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	
NOM :	Hubert T. Lacroix
TITRE DU POSTE :	Président-directeur général de CBC/Radio-Canada

PARTIE B : RÉSULTATS AU CHAPITRE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES
Objectifs fondés sur le plan d'affaires de la Société et s'inscrivant dans le mandat que lui confère la loi; et objectifs qui reflètent les domaines d'attention prioritaires du gouvernement.

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus
		s.19(1) s.21(1)(b)



Observations relatives aux résultats au chapitre des politiques et des programmes

PARTIE C : RÉSULTATS AU CHAPITRE DE LA GESTION

Objectifs fondés sur les priorités en matière de gestion financière; objectifs fondés sur les priorités en matière de gestion des ressources humaines; objectifs fondés sur les priorités en matière de gestion du risque; et autres objectifs en matière de gestion fixés par le Conseil d'administration (infrastructure, marketing, gouvernance, affaires publiques, etc.).

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus
		<p>s.19(1)</p> <p>s.21(1)(b)</p>

Observations relatives aux résultats au chapitre de la gestion

PARTIE D : RÉSULTATS AU CHAPITRE DES RELATIONS AVEC L'ACTIONNAIRE ET L'INTERVENANT



Objectifs fixés de manière à assurer des relations productives et efficaces avec le ministre, le sous-ministre du portefeuille et les organismes centraux; et objectifs fixés de manière à assurer des relations productives et efficaces avec les autres intervenants désignés par le Conseil d'administration.

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus
		s.19(1) s.21(1)(b)

Observations relatives aux résultats au chapitre des relations avec l'actionnaire et l'intervenant

PARTIE E : RÉSULTATS AU CHAPITRE DU LEADERSHIP

Objectifs qui permettent de constater le respect des valeurs et de l'éthique, en plus de la mise en pratique des autres compétences en matière de leadership établies par le Conseil d'administration.

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus



Observations relatives aux résultats au chapitre du leadership

PARTIE F : RÉSULTATS ORGANISATIONNELS

Ces objectifs devraient refléter une priorité actuelle du gouvernement ou des sociétés d'État. Ils seront communiqués annuellement au nom du gouverneur en conseil, et les résultats seront évalués et récompensés en fonction des résultats obtenus et du degré avec lequel la société a été en mesure de contribuer à la réalisation de ces priorités.

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus
À CONFIRMER	À CONFIRMER	

Observations relatives aux résultats organisationnels



PARTIE G : COTE ET RECOMMANDATIONS

Cote de rendement :		
Engagements individuels	Engagement collectif	
<input type="checkbox"/> N'a pas atteint	<input type="checkbox"/> N'a pas atteint	
<input type="checkbox"/> Partiellement atteint	<input type="checkbox"/> Partiellement atteint	
<input type="checkbox"/> Atteint	<input type="checkbox"/> Atteint	
<input type="checkbox"/> Dépassé	<input type="checkbox"/> Dépassé	
<input type="checkbox"/> Surpassé	<input type="checkbox"/> Surpassé	
Rémunération à risque recommandée (%) :		
Individuelle :		
Institutionnelle :		
Progression dans l'échelle salariale recommandée (%)		

PARTIE G : SIGNATURES

.....
Président

.....
Date

.....
Président-directeur général

.....
Date

Une fois ce formulaire rempli, veuillez en transmettre l'original au ministre titulaire du portefeuille, et en faire parvenir des copies au sous-ministre du portefeuille et au sous-secrétaire du Cabinet Personnel supérieur et Renouvellement de la fonction publique), BCP.



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

s.19(1)

ANNEXE

s.21(1)(b)